

Mémoire la Commission de la culture et de l'éducation

Laval, le 8 mai 2019

Membres de la Commission de la culture et de l'éducation

Au noms de toutes les propriétaires et personnel des médias du Québec, j'aimerais vous remercier pour l'intérêt que vous apporté au travail acharnée qu'on fait tous dans les medias d'informations.

LA SITUATION ACTUELLE

Depuis quelques années on remarque que les fonctionnaires qui s'occupent d'informer le peuple québécois utilisent de plus en plus les medias sociaux -dont la crédibilité laisse à désirer- plus tôt les journaux, radios et télé qui œuvrent au Québec.

Étant coéditeur de 4 journaux, (Laval News, North-Shore News, Nouvelles Parc-Extension News et Nouvelles Grecques Canadiennes (TA NEA), et ayant une expérience de plus de 35 ans dans la publication des journaux, je me concentrerais à ce type de média.

Avant parler de financement je vous rappelle que depuis quelques années tous les journaux du Québec PAIENT une taxe pour aider le recyclage. Cette taxe est basé sur la quantité -tonnage- de papier que chaque journal a besoin pour sa publication.

Au commencement du programme de recyclage du papier le Gouvernement du Québec payé 50% tout publicité pour promouvoir le recyclage auprès de nos lecteurs. Après quelques années tout publicité pour promouvoir le recyclage des citoyens étaient données gratuitement par les journaux. Cependant en 2011 le gouvernement du Québec à décider de mettre dans le même panier les journaux d'informations avec les circulaires publicitaires des diverses entreprises.

Ainsi en 2012 une taxe est « tombé » comme une guillotine sur les têtes de toutes les journaux du Québec. Au commencement les journaux payé un minime montant pour leur tonnage en plus les annonces de recyclage publiés. Mais au fil des ans le montant pour le tonnage augmenter presque en doublant chaque année. Pour réduire leur tonnage la plus part des journaux ont réduit la dimension de leurs pages ainsi que le nombre des pages. Cependant devant ceci le gouvernement du Québec augmenter encore le tarif qui taxer le tonnage utilisé par les journaux. De 2012 à 2018 les taxes qu'on paie pour le tonnage sont augmentées 800%!

Plus que les journaux essayent de réduire leur tonnage -réduction de dimension et de nombres de pages- le tarif des taxes augmentent pour que Recyclage Québec reçoit le même montant d'argent. En d'autres mots si jamais les seuls journaux au Québec étaient le journal de Montréal et le journal du Québec, ces deux devriez payés le montant total de la taxe de tonnage de papier qui se chiffre entre 6 et 8 millions dollars par année.

Je crois dont que le temps est venu de rayer cette taxe injuste auprès des toutes les journaux du Québec. Je suggère que le tonnage utilisé par les journaux soit contre payée par des pubs sur le recyclage que les journaux publierais sans frais selon leur tonnage utilisé.

Cette politique serait une première aide à la survie des journaux existants.

Comme deuxième aide il faudra abolir la loi qui donne le droit aux municipalités de ne pas publier leurs avis publics dans les hebdomadaires de leur municipalité. Ces avis sont pour plusieurs journaux –pas pour nous car nos journaux sont pas unilingue francophones- leur base de revenu.

Mesdames et messieurs de la commission, la survie des médias d'informations tels que les journaux qu'on publie, est égale à la survie d'une société démocratique et saine. Les médias d'informations tels que les journaux travaillent acharnement, pour offrir de l'information crédible à la population car ils font un travail de vérification des nouvelles, qui ne se fait pas par des médias sociaux propageant n'importe quoi sur n'importe quel sujet ou personne.

Tous les journaux locaux propulsent la vie culturelle, sociale et économique de chaque région, chaque municipalité et village du Québec, car ceux qui travaillent dans les journaux, sont des citoyens qui habitent les secteurs où le journal est distribué.

Chaque fois qu'un journal local cesse sa publication les citoyens perdent un allié important pour leur région et municipalité.

LE MYTHE DE LA VIABILITÉ DES JOURNAUX NUMÉRIQUES

Premièrement soyons francs. Aucun média peut faire la compétition aux géants du numérique soit Google, Facebook et leurs dérivés d'entreprises.

Aussi il faut dire que ces Géants ne paient pas un sou de taxe au Québec. Ainsi ils ne contribuent pas à l'épanouissement de la société du Québec comme font les taxes des médias d'informations du Québec.

Le modèle de passer au numérique proposé par les gouvernements n'est pas viable économiquement car d'aucune manière les revenus publicitaires du numérique peuvent remplacer les revenus publicitaires.

Mais avant d'analyser ce mythe voici une étude sur tous les journaux du Canada :

L'étude annuelle sur le lectorat des journaux canadiens menée par Totum Research indique que le lectorat des journaux canadiens atteint les plus hauts sommets. Selon l'étude effectuée en février dernier, 88 % des adultes canadiens lisent un journal, toutes plateformes confondues, au moins une fois par semaine, ce qui représente une hausse de trois pour cent sur l'étude initiale menée en 2012.

L'étude démontre que les journaux demeurent la source de premier choix pour obtenir des nouvelles indépendantes qui inspirent la confiance.

Le lectorat des journaux numériques, continue de croître chaque année. L'étude 2019 révèle que 83 % des lecteurs de journaux trouvent au moins une partie du contenu de leur journal en ligne. Curieusement, la majorité de ces lecteurs lisent ce contenu numérique en surplus, et non en remplacement de celui de leur journal imprimé. Au total, 52 % des adultes lisent le contenu du journal en version imprimée et en ligne.

Revenons au mythe. La publicité sur le numérique est calculée par 1000 pages vues. Si le journal vend de la publicité sur sa page web le coût est 5\$ par 1000 pages vues. Et selon les directives de Google il ne peut avoir que 3 annonces par page qui lui donne 15\$ pour cette page.

Admettons que notre journal Laval News se transforme 100% au numérique. Pour être capable de payer les salaires de mes journalistes et mes employés je besoin 25 000\$ de revenu par mois.

Pour avoir ce montant il faut que mon site de journal numérique génère 1,7 million vues si Google vend ses pubs selon leur tarif de 1\$ par 1000 pages vues on aura besoin 8 million pages vues.

Selon Alexa qui comptabilise les pages vues et le rang de chaque site internet, ces chiffres sont ceux de L'APRESSE qui a dépensé 47 million dollars pour sa plateforme numérique pour générer 2300\$ de revenu par jour :

cassetete.lapresse.ca reçoit 104,500 visiteurs uniques et 337,535 (3.23 par visiteur) page vues par jour dont le revenu publicitaire peut atteindre 2,270.00\$ par jour de revenu. Selon Alexa Traffic Rank cassetete.lapresse.ca, est 5,187e rang au monde et 0.0209% de tous les internautes du monde visitent ses pages.

Cependant les journaux hebdomadaires et locaux ne peuvent pas dépasser en moyen 20 000 pages vues par moi qui égale à 400\$ de revenue mensuel soit 4800\$ par année... Avec ses revenus comment vous voulez que les journaux locaux surviennent? IMPOSSIBLE.

De plus il faut prendre aussi en considération que chaque journal qui ferme a des répercussions sur emploi non seulement au personnel qui a perdu son emploi soit journalistes, graphistes, personnel de bureau et... mais aussi des répercussions d'emplois dans autres industries :

-Fermetures des journaux résultent à la réduction du personnel des imprimeries.

-La réduction du papier journal réduit le personnel des usines de papiers et les emplois du secteur forestiers du Quebec.

En conclusion, seulement une politique vigoureuse du Gouvernement du Quebec pourra aider le survie des medias d informations et les journaux locaux qui font partie des débuts du patrimoine culturelle du Québec.

Merci

George Guzman
The Laval News